

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Méthodes et terrains : Socio-anthropologie des problèmes environnementaux (2ET1084)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en biologie et ethnologie	Séminaire: 1 ph	cont. continu	5
Pilier principal B A - ethnologie	Séminaire: 1 ph	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

Alexandre AEBI, Jérémie FORNEY, Gaetan MORARD (assistant)

Objectifs:

L'objectif du cours est d'apprendre à percevoir et analyser les « problèmes environnementaux » par une approche interdisciplinaire, en respectant toute leur complexité et dynamisme.

N.B. Ce cours est associé au mémoire de bachelor. Il est obligatoire de s'inscrire aux deux éléments pour recevoir les 10 ECTS du module.

N.B. Ce cours/séminaire est obligatoire pour les étudiants en 3ème année de biologie-ethnologie ; ils auront la priorité en cas de limitation de nombre de places

Contenu:

Dans ce cours/séminaire, nous nous pencherons sur la « construction sociale » de problèmes environnementaux, en mobilisant les outils conceptuels et méthodologiques aussi bien de la sociologie des problèmes publics et des études sociales des sciences que de la biologie. Après une introduction au cadre théorique (avec la lecture obligatoire d'un certain nombre de textes de base), nous nous diviserons en groupes de deux à trois étudiant-e-s et chaque groupe choisira le sujet de son travail. Pour chaque sujet, vous serez amené-e-s à formuler une problématique, à identifier les acteurs principaux, à comprendre les cadres biologiques, juridiques, administratifs et sociaux de leurs actions, à mener des observations et des entretiens avec eux, ainsi qu'à effectuer des analyses en laboratoire ou des revues de la littérature scientifique et des médias si cela s'avère pertinent.

Attentes : Cet enseignement est associé au « mémoire de Bachelor », pour un total de 10 ECTS sur l'année, soit 250-300 heures de travail de votre part. Autant dire que vous devez vous investir pleinement dans ce cours, qui est la pièce maîtresse de la formation que nous offrons en ethnologie et en biologie-ethnologie. Par ailleurs, de part sa structure (des cours irréguliers, des contacts à prendre, des déplacements à effectuer), ce cours requiert un haut degré d'autonomie et de responsabilité de votre part. Des rendez-vous réguliers avec les enseignant-e-s seront fixés et doivent impérativement être respectés. La présence au cours est obligatoire (sauf exceptions d'usage). Une note sera donnée pour le travail de groupe.

Des exercices jalonnent cet enseignement. Ils seront notés (contrôle continu). Une note « exercice » (la moyenne des exercices) sera donnée. Respectez les délais. Un demi point sera soustrait pour chaque semaine de retard. La note pour le cours « socio-anthropologie des problèmes environnementaux » sera la moyenne entre la note de groupe et la note « exercice ». Par ailleurs, nous attendons de chaque groupe la réalisation d'au moins une observation et de chaque étudiant-e cinq entretiens au cours de l'année. Ces matériaux formeront vos « données », la base de votre mémoire de bachelor. Le mémoire sera à rendre à la fin du cours (juin ou septembre) ; il est noté individuellement.

Forme de l'évaluation:

Mode d'évaluation : Vous serez évalué-e-s sur votre participation active à la démarche de recherche (entretiens effectués, contacts pris, notes rendues et analysées), y compris sur votre capacité à travailler en groupe et à vous organiser de manière autonome. Vous remettrez un dossier électronique avec tout le matériel analysé (notes d'entretien, littérature utilisée, enregistrement...), une semaine avant la fin du cours, soit le 24 mai 2017. A la fin du semestre (le 6 juin 2017 pour ceux qui ont besoin d'une note rapidement, le 18 août 2017 pour ceux qui peuvent attendre la notification des notes pour le mi-septembre), chaque étudiant-e rendra individuellement un travail écrit de 15-20 pp. (le « mémoire de Bachelor »). Ce mémoire traitera du problème environnemental étudié en cours, sous une forme à déterminer au cours de l'année, de concert avec les enseignant-e-s.

Echec et nouvelles soumissions. En cas d'échec au premier passage, il sera notifié. Une deuxième version améliorée, devra être remise le 13 Octobre 2017. Un échec à cette tentative sera alors notifié. Les étudiants voulant finir leur Bachelor à la session d'examen de septembre (afin de pouvoir de buter leur travail de master) devront impérativement rendre leur travail pour le 18 août 2017.

Important : la remise d'un travail hors de lais (trop tard) équivaut à un échec.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Méthodes et terrains : Socio-anthropologie des problèmes environnementaux (2ET1084)

Critères d'évaluation : Autonomie, rigueur et créativité de la démarche de recherche ; ponctualité et professionnalisme dans le rendu des travaux ; maîtrise des concepts et méthodes présentés. Pour le mémoire : soin de l'expression et de l'écriture du texte final, rigueur de l'argumentation, pertinence des données et de la littérature secondaire mobilisée.

Documentation:

Pour préparer votre participation à ce cours, la lecture du livre suivant est fortement conseillée:

<http://www.cairn.info/action-publique-et-environnement--9782130594826.htm>. Une liste de lecture obligatoire sera distribuée par ailleurs au début du premier semestre.

Pré-requis:

Le suivi des cours "Anthropologie thématique: les études sociales des sciences" et "Cours thématiques en agroécologie" sont fortement conseillé, mais pas obligatoire.

Forme de l'enseignement:

Cet enseignement est donné sous forme d'un séminaire, ce qui suppose un haut degré de préparation avant de venir en cours et une forte capacité à s'organiser et à travailler de manière autonome.

Pour la plupart des séances, nous débiterons avec la discussion d'un à deux textes obligatoires. La lecture de ces textes est – comme leur nom l'indique – obligatoire pour tous. Ainsi, vous devez venir en cours préparés à poser des questions et à faire des commentaires sur ces lectures. Qui plus est, chaque texte aura son « rapporteur », qui doit identifier et discuter d'un point fort et d'un point faible de la lecture en question. La deuxième moitié du cours sera pour l'essentiel dédiée à la discussion d'une série structurée d'exercices que nous vous proposons. Chaque séance, un ou deux exemples d'exercices seront discutés collectivement, de sorte à rendre concret et immédiat la nature des tâches à effectuer, les difficultés que vous allez rencontrer, et nos attentes sur la manière de les gérer au mieux.